

Les syndicats siégeant atteints par la maladie d'alzheimer

**La FPIP vous informe que la sécabilité des heures
était prévue depuis 2006 et tous les syndicats qui siégeaient
alors le savent pertinemment.**

**Cette décision fut prise lors d'un CTCP du 30 Mai 2006 dont
le secrétaire de séance était membre de l'unsa police.**

**Comment peuvent-ils aujourd'hui être surpris
de cette mesure ?**

**Encore une fois, certains n'assument pas
leurs responsabilités et essayent
par des tours de passe-passe de vous induire en erreur.**



La FPIP dit STOP

**Nos collègues policiers ont besoin de vérité, d'honnêteté, de transparence et veulent
un syndicat responsable qui ne se moque pas d'eux !**

Pour tous renseignements, rapprochez vous des délégués FPIP

JF Leroux
Secrétaire régional SGAP Zone Sud Ouest
Toulouse le 1/12/2008

“ Il n'est point de bonheur sans liberté ni de liberté sans courage”

Périclès